

# ARCOLE

---

**Amicale des Responsables d'émissions de Radio Courtoisie et de Lumière 101**  
**Président Jean-Luc de Carbuccia**  
**39, rue du Cherche-Midi 75006 Paris Adresse courrielle : [ass.arcole@free.fr](mailto:ass.arcole@free.fr)**  
**[http:// www.courtoisie.fr](http://www.courtoisie.fr)**

---

Le 6 avril 2007

## **Communiqué d'Arcole**

Ce 5 avril le référé introduit contre le gestionnaire de fait de Radio Courtoisie venait après deux mois d'attente devant le tribunal de Paris.

Le gestionnaire de fait avait pour avocat Me Georges Benelli.

Le délibéré sera rendu 5 mai.

La partie adverse accepte le principe de la nomination d'un administrateur judiciaire.

Celui-ci serait chargé, en tout état de cause de convoquer une assemblée générale.

Cette capitulation partielle de ce matin dissimule selon nous une intention manœuvrière.

Nous demandons l'examen des comptes.

Nous récusons évidemment les arguments développés, sans aucun rapport avec la question juridique quant à la "compétence innée" de la personne se disant actuellement "président de Radio Courtoisie".

Mais nous considérons comme une victoire le fait que la partie adverse accepte le principe même d'un administrateur judiciaire. Car cela revient à renoncer à la légitimité du gérant de fait actuel de Radio Courtoisie.

Ce gérant de fait doit donc être tenu pour personnellement responsable :

- du désordre statutaire maintenu après le décès de Jean Ferré
- de la stagnation de l'antenne
- de la perte de confiance des cotisants
- du passif accumulé depuis sa prise de contrôle de Radio Courtoisie le 23 octobre

2006

- Des difficultés à venir.

Nous demandons donc des comptes, la clarification des statuts, la réintégration des patrons d'émissions évincés, l'élection régulière d'un conseil d'administration crédible et le départ de M. de Lesquen.

Arcole

Adresse courriel : [ass.arcole@free.fr](mailto:ass.arcole@free.fr)

Site internet : <http://courtoisie.fr/>